Venterol

Département de la Drôme
Commune de Venterol

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 6 MARS 2017

~~~~~~~~~~~~~~

Date de convocation : 28 février 2017

L'an deux mille dix-sept le 6 mars à dix- huit heures trente, le conseil municipal convoqué en séance ordinaire, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Dominique JOUVE, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents.

Monsieur Jean-Claude GRAS a été nommé secrétaire de séance.

Mr BLANCHET absent excusé a donné pouvoir à Mr GALLAND, Mme BONNEVIE, absente excusée a donné pouvoir à Mme TOURRE, Mr RENOUD GRAPPIN, absent excusé a donné pouvoir à Mme LAPORTE, et Mr LAURENT, absent excusé a donné pouvoir à Mr JOUVE.

Le maire sollicite l'assemblée pour inscrire les points supplémentaires suivants à l'ordre du jour :

- Nomination assistant de prévention
- Voirie du lotissement des Estangs : choix du prestataire

Accepté à l'unanimité par les membres du conseil.

1) Compte-rendu du conseil du 23 janvier 2017

Après lecture par les élus, le compte rendu est validé à l'unanimité.

2) Opposition au transfert de la compétence PLU à la CCBDP

La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (loi Alur) a modifié les dispositions du Code Général des Collectivités territoriales relatives aux Communautés de Communes, et leur attribue désormais la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme. Un transfert de ces compétences doit intervenir au plus tard le 27 mars, sauf si une majorité qualifiée des communes s'y oppose.

Après concertation, les élus votent à l'unanimité l'opposition au transfert de compétence PLU à la CCBDP.
~~~~~~~~~~~~~~

3) Recalibrage RD 538 : approbation du projet et autorisation d'intervenir sur les voies communales.

Le Maire informe les élus qu'un projet d'aménagement de la RD 538, entre Novézan et le site du carrossier BR est à l'étude, et un dossier d'enquête publique est en cours d'élaboration. Le Département demande à la municipalité une délibération portant sur l'approbation du projet et sur l'autorisation d'effectuer des travaux sur les voies communales concernées par le projet. Après concertation, les élus votent à l'unanimité l'approbation du projet présenté par le Département, et l'autorise à effectuer des travaux sur les voies communales.

4) Indemnité de la PAN EUROPEENNE pour le tournage du film Raoul Taburin

Le Maire informe les élus qu'une indemnité a été sollicitée auprès de la compagnie PAN EUROPENNE, chargée du tournage du film en compensation de l'occupation de la salle Duplan, du terrain Saint Jean et de l'espace public (Place du Château, route des Echirons, etc.).

Avis favorable à l'unanimité.

5) Subventions exceptionnelles au syndicat des Vignerons du Nyonsais

Le Maire rappelle aux élus les projets du syndicat pour 2017. Dans le cadre du soutien à l'agriculture prévu dans le projet de l'équipe municipale, et à titre exceptionnel, il propose d'accorder deux subventions, permettant le financement de :

- Bar et meubles de présentation des vins dans la nouvelle Maison des vins et du tourisme de Mirabel aux Baronnies d'un coût total de 18 064,90 € TTC : subvention proposée 1000 €
- L'impression d'un flyer pour la Fête du vin et de l'olive de Venterol (23 juillet 2017) : subvention proposée 200 €

Avis favorable à l'unanimité

6) Travaux aux cimetière de Novézan- 2 tranches de travaux supplémentaires

Les travaux de réfection du mur de clôture du cimetière de Novezan étaient prévus en deux tranches. La SARL BERTONA a été la moins-disante pour les deux et il a finalement été décidé de les réaliser simultanément.
Lors de la visite préalable aux travaux, il est apparu qu'il est nécessaire en un endroit de conforter le mur qui menace de s'effondrer. Ces travaux ont été évalués à 5700,37 € TTC.

Au global, les montants sont les suivants :

Tranche 1 : 15214,73 € TTC
Tranche 2 : 19192,32 € TTC
Travaux supplémentaires : 5700,37 € TTC

Devis et travaux validés à l'unanimité

7) Mise en stage de Mme Sandrine CRESPO

La période d'essai de 3 mois de Mme CRESPO s'est achevée avec succès. Les élus décident à l'unanimité de la mettre en stage pour la période de 12 mois afin de pouvoir ensuite la titulariser dans sa fonction d'adjoint administratif de 2ème classe.
Par ailleurs, au vu de ses nouvelles fonctions, Mme CRESPO est nommée Assistante de prévention, à compter du 1er mars 2017, en charge du dossier « Hygiène et sécurité du personnel » pour la commune de Venterol, en remplacement de Mme Isabelle BRUNAUD.

8) Rénovation des peintures de la chapelle Sainte Perpétue

En complément de la délibération du 14 novembre 2016, le Maire indique le montant définitif des travaux à prévoir, soit 8 160 €, avec tva non applicable pour le peintre retenu.
Avis favorable à l'unanimité pour ce montant.

9) Transfert de la compétence Eclairage Public au SDED

En complément de la décision prise lors de la séance du 14 novembre 2016, et la délibération en date du 20 janvier 2017 de la nouvelle CCBDP, restituant le volet entretien de l'éclairage public à la commune de Venterol, les élus votent à l'unanimité le transfert de compétence « Eclairage public » à Energie SDED, et s'engagent à verser la cotisation annuelle correspondante.

10) Voirie : lotissement des Estangs : choix du prestataire

La voirie du lotissement des Estangs n'avait pas été effectuée en 2013, la municipalité ayant prévu d'attendre la fin des travaux de construction des habitations.
Il y a lieu de prévoir ces travaux au budget 2017 comme opération d'investissement.
Des propositions ont été demandées à deux entreprises :
- Braja Vésigné : 28 430 € HT soit 34 116 € TTC
- Eiffage: 20 810 € HT soit 24972 € TTC, y compris option caniveau central sur 29 m.

Le conseil, à l'unanimité, décide :

- d'inscrire ces travaux au budget 2017

- de les confier à l'entreprise Eiffage
- d'autoriser le maire à passer la commande correspondante.

11) Recrutement ponctuel à la Poste

Le Maire propose d'assurer la continuité du service pendant les congés de Karine Noyer, l'agent d'accueil. Un recrutement ponctuel sera effectué pour les 5 semaines plus une semaine de formation préalable, sur 2017. La personne recrutée et formée pourra être proposée, avec son accord, aux autres communes en recherche de personnel de remplacement.

12) Dossiers en cours

- **Terrains Marcellin :**
  Pour la majeure partie, un acte de vente au GFA Rocheville a enfin été signé le 27 février 2017, pour un montant net pour la commune de 266 000 euros.
  Les actes avec les acquéreurs de la partie restante devraient être signés dans les semaines à venir.

- **Expropriation entrée Nord :** le jugement a été rendu, la commune est avisée qu'elle devra payer :
  - 30 780 € pour le terrain
  - 3 578 € pour frais de remploi
  - 5 400 € pour les oliviers
  - 6 695.70 € pour le bassin de rétention
  - 8 000 € pour le mur de clôture

  Soit un montant de 54 453,70 € plus 1200 € au titre de l'article 700 du code de procédure civile.

- **Projet aménagement entrée Nord : le CAUE a présenté ses premières réflexions, à revoir.**

- **Modifications du PLU (modification du règlement des zones A et N & aménagement du quartier Saint Jean)**

  L'enquête publique se déroulera en mairie du 29 mars 2017 au 3 mai 2017, le Tribunal ayant nommé le commissaire enquêteur.
  Celui-ci recevra le public de 9h à 12h les mercredi 29 mers 2017, lundi 10 avril 2017 et mercredi 3 mai 2017.

- **Projet Saint Jean :** DAH a lancé un appel d'offres pour le choix de maître d'œuvre du projet de construction
- **Rampes** : de nouvelles rampes dans le village de Venterol ont été installées et peintes.
- **Salle des fêtes et salle Duplan :** seront repeintes durant l'été
- **Commission Communale des Impôts Directs** : une date sera fixée ultérieurement et transmise par mail aux membres de la commission.
- **Travaux d'entretien de lit de la Sauve** : programmés semaines 39 et 40 en 2017, et semaines 36 et 37 en 2018. Si le niveau des subventions allouées au SIDREI est maintenu à 80 %, la contribution de la commune s'élèvera à environ 1100 € pour chacune des deux années.
- **Cimetière** : un huissier est passé avant les travaux, et Mr Imbert a donné son autorisation pour installer un ancône sur sa parcelle, contiguë au mur du cimetière. Les travaux vont commencer.
- **Cimetière de Venterol** : le mur s'abime en un endroit, il sera nécessaire de demander l'avis d'un professionnel pour envisager une réfection.
- **Projet de rénovation de l'escalier rue Bel Air** : une réunion avec les riverains sera prochainement programmée.
- **Ateliers périscolaires** : le bilan 2016 du fonctionnement et des recettes des Taps est très positif : moins d'intervenants mais plus de participation du personnel, inscriptions en hausse aux ateliers, et versement de subventions supplémentaires par la Caisse d'Allocations Familiales puisque plus de fréquentation de la part des enfants. Ce qui a permis de diminuer de manière conséquente la part de financement de la commune (19 000 € en 2015, 5 469 € en 2016).

- **<u>Dates à retenir</u>** :

  10/04 : Vote des Budgets à 18 h

  Réunions publiques (salle des fêtes) :
  20/04 à 18h30 : Bilan mi-mandat et perspectives 2017 – 2020
  27/04 à 18h30 : Présentation diagnostic PLU

  23/04 et 7/05 de 8h à 19h : élections présidentielles
  11/06 et 18/06 : élections législatives

  Nota : les nouvelles cartes électorales des électeurs de nationalité française sont en cours de distribution. Les électeurs européens, qui ne sont pas admis à voter aux élections présidentielles et législatives, recevront les leurs fin juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h 30
Prochaine réunion du Conseil Municipal le 10 avril à 18 heures (Budget)